

Université : baisse du nombre de doctorants en 2022

Publié le 25 août 2023

🕒 2 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Une récente étude du ministère de l'enseignement supérieur constate une désaffection croissante des étudiants pour le doctorat. À la rentrée 2022, le nombre de premières inscriptions en thèse a chuté, principalement dans les matières scientifiques.

À la rentrée 2022, **15 719 doctorants** se sont inscrits en première année de thèse dans les 295 écoles doctorales, selon [une note du service statistique du ministère de l'enseignement supérieur](#) publiée en juin 2023. Ce chiffre est en baisse de 4% par rapport à la rentrée 2021.

Au total, **70 697 étudiants** sont inscrits en doctorat pour l'année universitaire 2022-2023, soit une baisse des effectifs de 1% en un an.

Le doctorat attire moins d'étudiants

Le recul des inscriptions en doctorat en 2022 touche toutes les disciplines, mais plus particulièrement les filières scientifiques comme les **sciences agronomiques et écologiques** (-13,1%), les **mathématiques** (-10,1%) et la **chimie et science des matériaux** (-8%).

En **sciences humaines et sociales**, le nombre de premières inscriptions a baissé de plus de 5% par rapport à 2021 et de 15% par rapport à 2019.

Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2022 a quant à lui augmenté de 2% et retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire (près de **13 900 docteurs**).

Pour autant, ce chiffre est en **baisse continue depuis 2012**. Selon l'étude du ministère, le nombre de docteurs diplômés a diminué de 0,2% par an entre 2012 et 2017 et de 1,2% entre 2017 et 2022.

Des disparités importantes dans le financement

Une des difficultés rencontrées par les étudiants est le **financement de leurs travaux de recherche**. À la rentrée 2022, seuls 79% des doctorants bénéficient d'un financement lors de leur première année de doctorat.

La situation financière des doctorants **diffère grandement selon le domaine d'étude**. Ainsi, les étudiants en sciences exactes et applications sont financés à **97%** et ceux en sciences du vivant à **86%**. À l'inverse, un doctorant sur deux (**51%**) en sciences humaines et sociales bénéficie d'un financement pour sa thèse.

Ceux qui n'ont pas réussi à décrocher de contrat doctoral ou d'autre type de financement sont souvent contraints de **travailler en parallèle de leur thèse**. C'est le cas de **29%** des doctorants en sciences humaines et sociales, contre **13%** des doctorants en sciences du vivant et **3%** des doctorants en sciences exactes et applications.